

## CEPUSPP enfant adolescent – Général - 2019

	<b>Sessions 9 :00 – 10:30</b>	<b>Sessions 10:45 – 12:15</b>	<b>Sessions 13:15 – 14:45</b>	<b>Sessions 15 :00 – 16:30</b>
<b>10.01.19</b>	Dépression et psychose du post-partum M. Morisod Harari	Prématurité et traumatismes précoces C. Müller Nix	Troubles de la relation mère-enfant M. Karyoti	Présentation clinique Ph. Jeammet
<b>07.02.19</b>	Détection et diagnostic précoce dans les TSA N. Chabane	TSA de haut niveau (autisme sans retard mental, Asperger) N. Chabane	Méthodes d'accompagnement des TSA N. Chabane	Présentation clinique Ph. Jeammet
<b>21.02.19</b>	Psychoses infantiles et MCDD V. Dolivo	Dysharmonie et prépsychoses V. Dolivo	Enfants à haut potentiel Ph. Stephan	Présentation clinique B. Cramer
<b>07.03.19</b>	Troubles anxieux de l'enfant G. Simon	Troubles dépressifs de l'enfant G. Simon	Fonctionnement et symptômes psychosomatiques C. Müller Nix	Présentation clinique Ph. Jeammet
<b>14.03.19</b>	Leçon inaugurale Prof. Kerstin von Plessen, Auditoire César-Roux, CHUV, 17h15			
<b>04.04.19</b>	Réaction psychique à la maladie somatique M. Morisod Harari	Troubles oppositionnels et des conduites de l'enfant M.-P. Pont	TDH-A Clinique, diagnostic, évaluation K. von Plessen	Présentation clinique B. Cramer
<b>09.05.19</b>	Traitement TDH-A M. Bader	Troubles bipolaires de l'enfant Ch. Montel	Troubles bipolaires de l'adolescent H. de Rocquigny	Présentation clinique Ph. Jeammet
<b>23.05.19</b>	Troubles dépressifs de l'adolescent A. Rojas Urrego	Troubles externalisés de l'adolescent Ph. Stephan	Stress post-traumatique (PTSD) C. Lepage	Tics et TOCS chez l'enfant et l'adolescent K. von Plessen
<b>13.06.19</b>	Conduites suicidaires de l'enfant et de l'adolescent E. Villard		Sujet à risque de psychoses L. Jaugey	Présentation clinique B. Cramer
<b>04.07.19</b>	Schizophrénie L. Holzer	Anorexie L. Holzer	Boulimie C. Janetschek	Troubles du comportement Alimentaire non Spécifiques G. Petraglia
<b>29.08.19</b>	Neurobiologie de l'addiction B. Boutrel	Cyberaddiction Jeu pathologique Ph. Stephan	Conduites addictives avec substances L. Guillod	Traitements psychopharmacologiques (neuroleptiques et anxiolytiques) L. Holzer
<b>19.09.19</b>	Traitements psychopharmacologiques (antidépresseurs/thymorégulateurs) O. Guilbaud	Maltraitance et abus sexuels A. Duc Marwood	Ethnopsychiatrie S. von Overbeck Ottino	Ethnopsychiatrie S. von Overbeck Ottino
<b>10.10.19</b>	Phobies scolaires M. Karyoti	Enfants de parents malades psychiques V. Dolivo	Evaluation / Discussion V. Dolivo	Présentation clinique B. Cramer

**Sous réserve de modifications**

## **Cours CEPUSPP général de pédopsychiatrie 2019**

Cette formation se déroule sur deux ans. L'entrée dans le cycle est possible à tout moment. La fréquentation du cours CEPUSPP général de pédopsychiatrie est obligatoire pour les médecins assistants.

Les débutants suivent auparavant le cours d'introduction dont la fréquentation est, elle aussi, obligatoire pour les médecins assistants de 1<sup>ère</sup> année.

### **Public**

Médecins assistants. Ouvert aux psychologues.

### **Formalités**

Inscription au moyen du formulaire à disposition sur le site Internet :

[www.cepussp-enfant-ado.ch](http://www.cepussp-enfant-ado.ch)

CHF 1'900.-, janvier à octobre 2019

CHF 800.-, janvier à avril 2019

CHF 1'100.-, mai à octobre 2019

Participation des services selon règlement interne

Professionnels hors institutions CEPUSPP :

CHF 2'250.-, janvier à octobre 2019

CHF 950.-, janvier à avril 2019

CHF 1'300.-, mai à octobre 2019

### **Contact**

Secrétariat du CEPUSPP enfant et adolescent

Avenue d'Echallens 9

1004 Lausanne

[supea.formation@chuv.ch](mailto:supea.formation@chuv.ch)

Tél. 021 314 74 85

### **Lieu**

SUPEA, consultation Boston

Salle de cours

Avenue d'Echallens 9 (rez-de-chaussée)

1004 Lausanne Tél. 021 314 19 53

### **Horaire**

**Jeudi 9 h 00 - 10 h 30** (2 périodes suivies de 15 minutes de pause)

**10 h 45 - 12 h 15** (2 périodes suivies de 1 heure de pause de midi)

**13 h 15 - 14 h 45** (2 périodes suivies de 15 minutes de pause)

**15 h 00 - 16 h 30** (2 périodes)

### **Validation**

La participation à 80 % des cours est demandée (liste de présence faisant foi) pour obtenir l'attestation globale correspondant à 180 périodes de formation sur les deux ans.